

Ville de MAROMME

ANNONCE

SECURITE INCENDIE

La Ville de Maromme souhaite réaliser le contrôle annuel de son parc de matériel de sécurité incendie.

Pour ce faire, elle recherche une société disposant des compétences requises, capable de réaliser cette prestation en juillet & août 2011.

Elle devra également établir une liste chiffrée pour la fourniture des pièces détachées susceptibles d'être remplacées.

L'entreprise devra se référer à la norme APSAD.

Si vous désirez répondre, je vous invite à prendre contact avec les Services Techniques de la Ville de Maromme rue Pican, Tel. 02 32 82 36 40 et à compléter le bordereau des prix figurant en page 2 de la présente annonce.

Une réponse devra être déposée ou adressée en Mairie, sous pli cacheté, avant le **3 mai 2011 à 16 heures** à l'adresse ci-dessous :

VILLE DE MAROMME
Pôle Moyens Généraux
Place Jean Jaurès
BP 1095
76153 MAROMME CEDEX

Date de la publication : le 13 avril 2011

DESCRIPTIF SECURITE INCENDIE	Unité	PU HT €
<u>VERIFICATION ANNUELLE</u>		
Extincteur	f	
Asservissement d'exécutoire ou châssis pneumatique	f	
Asservissement d'exécutoire ou châssis désenfumage mécanique	f	
Batterie de secours	f	
Robinet incendie armé	f	
Frais de déplacement pour vérification annuelle	f	
Frais de déplacement par intervention	f	
<u>REMISE EN ETAT OU DEPLACEMENT</u>		
<u>EXTINCTEUR D'EAU</u>		
6 L	u	
9 L	u	
Recharge complète	u	
Goupille	u	
Flexible	u	
Dénaturation et destruction	f	
Pose	f	
<u>EXTINCTEUR CO²</u>		
2 kg neuf	u	
5 kg neuf	u	
Echange standard 2 kg	u	
Echange standard 5 kg	u	
Tromblon pour Co ² 2kg	u	
Tromblon pour Co ² 5kg	u	
Dénaturation et destruction	f	
Pose	f	
<u>EXTINCTEUR POUDRE</u>		
1 kg	u	
2 kg neuf	u	
6 kg	u	
9 kg	u	
Recharge complète	u	
Goupille	u	
Flexible	u	
Dénaturation et destruction	f	
Pose	f	
<u>FOURNITURES DIVERSES</u>		
Panneau classe feu	u	
Plan d'évacuation	u	
Couverture anti-feu 1 800 x 1 200	u	
Armoire registre sécurité pour classeur	u	
Registre de sécurité	u	